

## Pension alimentaire versée à mon ex femme pour mon fils

## Par thomas1311, le 05/08/2013 à 08:34

Bonjour, je verse une pension alimentaire à mon ex-femme pour mon fils qui va bientôt avoir 16 ans.

Payer une pension alimentaire ne me dérange pas, mais celle ci ne sert pas qu'a mon fils mais aussi à son beau père, demi frère et sa mère. je voudrais donc savoir jusque quand je serais obligé de payer cette pension et aussi si au 18 ans de mon fils, je pourrais la verser directement à lui même et non plus à sa mère?

Merci pour votre aide